

# En route vers le SuCCeS

## De nouveaux chemins touristiques sur les traces de l'histoire entre la France et l'Italie !

TEXTE *Céline Lancery* PHOTOS *France Descamps*

Un héritage historique commun unit les communes de Saint-Paul-de-Vence et de Ceresole d'Alba : la bataille de Ceresole que François Ier gagna contre les troupes italiennes de Charles Quint en 1544 (voir page 44). Les deux communes se sont réunies autour d'un projet de coopération transfrontalière dénommé « SuCCeS » qui signifie « Sur les Chemins de la Bataille de Ceresole, nouveaux itinéraires pour la valorisation du patrimoine culturel et la promotion d'un tourisme durable ». L'appel à projet du programme INTERREG V ALCOTRA France - Italie 2014-2020 est une opportunité pour permettre la réalisation de plusieurs actions : la création d'un lieu d'exposition et d'information à Ceresole, la mise en valeur de plusieurs sentiers du patrimoine sur les deux territoires et notamment un parcours historique au pied des remparts de Saint-Paul-de-Vence. L'intérêt de la coopération Franco-Italienne réside dans les échanges culturels et de savoir-faire entre les deux communes et dans les actions de promotion touristique et de renvoi des clientèles sur les deux sites permettant la valorisation d'un patrimoine historique partagé. Financé par l'Union Européenne, le projet SuCCeS, répond aux priorités de l'Axe III : attractivité du territoire - Objectif spécifique 3.1, Patrimoine Naturel et Culturel : accroître le tourisme durable. Dès le 8 octobre 2015, la Mairie de Saint-Paul-de-Vence s'est engagée par délibération à participer à l'appel à projets du programme Européen. Sélectionné par le Comité de Suivi ALCOTRA du 1er mars 2017, sous réserve d'une réduction de budget de 15%, la convention attributive FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) est notifiée à la Mairie de Saint-Paul-de-Vence en tant que chef de file le 03/10/2017, et signée en date du 13/10/2017. Ce projet d'un budget total de 1 542 000 € bénéficie d'une subvention de l'Union Européenne de 85%, soit 1 310 000 €. Le budget se divise de la façon suivante :

- pour la Commune de Saint-Paul-de-Vence : 625 325 € avec une subvention FEDER de 531 526 €, reste à sa charge 93 798 €
- pour l'Office de Tourisme de Saint-Paul-de-Vence : 193 451 € avec une subvention FEDER de 164 433€, reste à sa charge 29 017 €
- pour la commune de Ceresole d'Alba : 723 383 € avec une subvention FEDER de 614 876 € et 108 507 € de contreparties nationales. ■

S  
U  
C  
C  
E  
S  
S  
U  
R  
L  
E  
S  
C  
H  
E  
M  
I  
N  
S  
D  
E  
C  
E  
R  
E  
S  
O  
L  
E  
D'  
A  
L  
B  
A  
E  
T  
D  
E  
S  
A  
I  
N  
T  
P  
A  
U  
L  
D  
E  
V  
E  
N  
C  
E

SUR LES CHEMINS DE CERESOLE D'ALBA  
ET DE SAINT-PAUL-DE-VENCE





### Un peu d'histoire

Des études très récentes des historiens Christian Corvisier et Nicolas Faucherre, permettent d'identifier que la bataille de Ceresole a été un des rares événements historiques permettant de situer dans le temps la construction de l'enceinte bastionnée. En effet, dans son rapport daté de novembre 1700, Sébastien le Prestre de Vauban (architecte et ingénieur militaire sous Louis XIV) rappelle que « la fortification de la petite ville de Saint-Paul fut ordonnée par François 1er, peu de temps après la bataille de Cerissoles, ce grand Prince l'ayant jugée nécessaire à la sureté de cette frontière pour lors faible et peu armée [...] ». Le souvenir de la bataille est encore bien présent dans la mémoire des habitants de Saint-Paul-de-Vence car depuis près de 5 siècles il se perpétue à travers le canon et une inscription en latin gravée dans une pierre insérée dans la maçonnerie des remparts bastionnés. ■

### Naissance et intérêt du projet

Des circuits touristiques et culturels pour découvrir un passé historique commun entre Saint-Paul-de-Vence et Ceresole d'Alba, c'est l'idée du projet SuCCeS. L'initiative a été présentée par Ceresole d'Alba à Saint-Paul-de-Vence en 2015, ville royale, dont les remparts et le canon sont les témoins des conflits mémorables. En souvenir de ces affrontements, les deux communes et l'Office de Tourisme de Saint-Paul-de-Vence ont souhaité valoriser pour le grand public ce passé militaire. Ce grand chantier transfrontalier va se dérouler sur 3 ans, ce qui permettra à l'horizon 2020 (fin du projet le 13/10/2020) de découvrir les aménagements réalisés de part et d'autres. ■



La commune de Ceresole d'Alba avec en arrière plan le mont Viso (© Giancarlo Giordano, 2005)



### La journée du 8 décembre 2017

La journée de lancement grand public d'un projet de coopération est toujours un moment fort dans la vie du projet et pour les relations qu'il permet de renforcer entre les partenaires. Cette journée de lancement concrétise un premier partage officiel avec la tenue du Comité de pilotage avec les partenaires italiens et va permettre de nouer des liens d'amitiés et de confiance, liens qui vont se renforcer au fur et à mesure des rencontres et de la construction du projet. Une délégation constituée d'une centaine d'élus, de professionnels, d'habitants et d'enfants des écoles de Ceresole est venue à Saint-Paul-de-Vence pour cette occasion. Cette journée a permis de dévoiler les premières actions concrètes du projet, la création du logo du projet SuCCeS qui servira à la fois pour le projet mais pour devenir une véritable marque touristique des sentiers créés en France et en Italie. Imaginé par l'agence de communication niçoise BHB, le logo symbolise à la fois, les tours de Saint-Paul-de-Vence et de Ceresole, les fortifications des remparts et les sentiers. Utilisable en Français et en Italien, en version longue ou courte, en couleur ou noir et blanc, le logo décliné en charte graphique est à la fois design et percutant. Le visuel créé pour communiquer sur le projet sera mis en place au début du sentier pour répondre à l'obligation de communication du programme ALCOTRA. Un programme varié a rythmé cette journée sous le signe de la découverte touristique et culturelle. Après les mots de bienvenue et un buffet de partage convivial place de la Courtine, la session de travail du premier comité de pilotage s'est déroulée à l'auditorium. Les enfants des deux villages ont symbolisé à leur manière cette coopération par un lâcher de ballons, des chants et des déclarations. Un moment de détente musicale en l'église collégiale a clôturé cette belle journée. ■

**1 & 2.** Les maires de Ceresole d'Alba et de Saint-Paul-de-Vence, Franco Olocco et Joseph Le Chapelain, entourés des élus italiens et français (sur le cliché de droite, on reconnaît Nadine Gastaud, Laurence Hartmann et Gabriel Burger).

**3.** CONCERT "Sogno" - Duo Harpe et Chant - Avec Amy Blake - chanteuse lyrique, Magali Pyka de Coster - harpiste, Pascal Terrien - comédien. Œuvres de Franco Tosti, Puccini, Debussy, Bellini et Ravel

**4.** Les enfants de 4 classes de CM1 et CM2 de l'école de la Fontette ont offert des chansons de bienvenue au large public rassemblé dans l'Auditorium. Leurs petits camarades italiens de Ceresole d'Alba ont fait une déclaration solennelle traduite en simultanément.





⬆ Maquette 3D du musée qui sera construit à Cerisole d'Alba

⬅ Logo du projet

### Les aménagements prévus

Très concrètement ce projet permettra de créer de nouvelles infrastructures et pour Saint-Paul-de-Vence apportera une nouvelle visite touristique avec un circuit hors des fortifications offrant une vision différente sur le village. Ce circuit touristique et culturel bénéficiera d'un financement de 340 000€ pour les travaux d'aménagements et paysagers, de sécurisation, rambardes, et de 93 000€ de signalétique directionnelle, historique et numérique de type multimédia, WebApp, etc.

Le souhait est de faire de ce parcours bucolique et historique au pied des remparts, un cheminement particulièrement attractif et apprécié des habitants et visiteurs pour découvrir un aspect de l'histoire de Saint-Paul et de l'histoire de France jusqu'ici méconnue.

Ce sentier sera le théâtre de pièces d'art grâce à un jalonnement d'œuvres paysagères et artistiques. Allant de la place de la Courtine jusqu'à la sortie du cimetière, il se continuera pour diriger le visiteur en boucle pour revenir vers le canon de l'entrée du village, ou pour continuer par le haut du village.

Le projet prendra en compte les multiples valeurs qu'on souhaite donner au sentier (historique, touristique, artistique, culturel, parcours santé) et les publics visés seront identifiés et étudiés pour répondre préci-

sément à leurs attentes (habitants et visiteurs, jeunes publics, familles, seniors, handicapés).

Un premier jeu de piste sera mis en place et travaillé avec les enfants du village dès 2018 pour amorcer l'approche jeune public/famille.

L'idée étant d'influencer le parcours classique de découverte du village, afin de modifier les flux des touristes et de désengorger la rue principale lors des jours de fortes affluences.

Le contenu précis des aménagements (bancs, socles pour sculptures, rambardes, sécurisation, traitement du sol, plantations,...) et de la signalétique sera suivi par un groupe de travail pluridisciplinaire pour en définir toutes les nuances.

Ce groupe de travail définira les besoins et rédigera le cahier des charges, associant notamment l'ABF, la DRAC, l'architecte conseil de la Mairie et de la CASA, l'OT et le lycée horticole (avec en appui l'étude préalablement réalisée par Jean Mus).

Un cabinet d'étude spécialisé en aménagement touristique avec un architecte paysagiste qualifié sera missionné pour finaliser la définition du besoin, la rédaction du cahier des clauses techniques avant le lancement des appels d'offres pour la réalisation des travaux. ■